

COMPTE RENDU ET PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2025 - 19H00 – MORIAT

Présents : Denis LEGENDRE, Thierry BAYLOT, Jean-Louis ALRIC, Benoit MERCIER, Céline GOMES.

Absents excusés : Régis PAPIN, Nicolas VENRIES, Sandrine PAGE qui donne pouvoir à Jean-Louis ALRIC, Dominique SALAVILLE qui donne pouvoir à Denis LEGENDRE.

Absent non excusé : Franck ISSARTEL.

Lieu : mairie, salle du conseil.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis ALRIC.

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation de la construction d'un crématorium et son fonctionnement :**

Présentation de la synthèse concernant le projet sur le crématorium avec comme cabinet TARGELIA ET ASPASIE.

- **Choix du cabinet chargé de la maîtrise d'ouvrage :**

Suite à la présentation concernant le projet sur le crématorium avec comme cabinet TARGELIA ET ASPASIE, il a été donné pouvoir à Monsieur le maire Denis Legendre afin de signer le contrat proposé par le dit groupement.

Résultat du vote : 7 votes Pour. Approuvé.

- **Point sur le DPU :**

Retrait de la résolution sur le droit de préemption urbain (DPU) évoqué lors du conseil municipal du 13/02/2025.

Clôture de la séance à 20 heures 45 le 06 mars 2025